

Limogne

N° 58 / Été 2018
Diffusion gratuite
N° ISSN 1274-7815
mairie.limogne@wanadoo.fr

infos

EDITO

Limognaises, Limognais,

Bâtir un village où il fait bon vivre...

Après les travaux de la réhabilitation et de mise aux normes de la gendarmerie et de la piscine qui vont débiter à l'automne, nous engagerons au printemps 2019 ceux de l'école publique. L'esprit constructif et la volonté d'agir en toute transparence animent notre équipe municipale, plaçant toujours l'intérêt général au cœur de notre action.

Il fait en effet bon vivre dans notre village :

L'été est toujours synonyme de moments de convivialité : les manifestations festives et culturelles sont désormais nombreuses. Les associations et le comité des fêtes sont toujours très actifs : randonnées, repas, brocante, théâtre, cinéma, fête votive et son feu d'artifice du 15 Août, etc... Nous espérons vous compter nombreux sur ces manifestations,

Et pour la rentrée, n'oubliez pas de noter dans vos agendas :

- le dimanche 16 septembre 2018, la « Journée des Associations » sera reconduite de 9h à 13h. Le rôle des associations, toujours mobilisées sur le plan sportif, culturel, social, etc... reste très important dans notre commune. N'hésitez pas à les supporter et à les encourager.

- le vendredi 21 septembre 2018 : la nouvelle saison culturelle (2018-2019) débutera à la salle « La Halle » avec la soirée « Stenway and Songs », avec les pianistes Joana Goodale, Tom Grimaud, Tom Terrien et Cyril Kubler

Riche de son patrimoine et de son histoire, Limogne vit par ses associations, les événements qui l'animent et les différents services que vous y trouvez.

Un bon été, de bonnes vacances à tous et au plaisir de se retrouver sur les festivités estivales.

Le Maire, Josiane Hoeb-Pélessié



Fresque réalisée dans le cadre d'une activité périscolaire animée par Odile Viale sur la façade de l'école publique

Sommaire Édition Été 2018

Le journal du conseil municipal
Infos pratiques

p. 2
p. 10

Le carnet du village

p. 12

Le bulletin des associations : voir supplément



COMMISSION DES FINANCES

Compte de gestion et compte administratif 2017

Le compte de Gestion établi par Madame Kindt, Receveur municipal, est en tous points conforme au compte administratif dressé par le Maire.

Fonctionnement :

Recettes de l'exercice : 866 994,95 €

Dépenses de l'exercice : 809 450,44 €

Résultat de l'exercice 2017: excédent 57 544,51 €

Recettes avec excédent antérieur (203 531,92) 1 070 526,87 €

Dépenses 809 450,44 €

Résultat cumulé : excédent cumulé de 261 076,43 €

fonctionnement

Investissement :

Recettes de l'exercice : 450 073,39 €

Dépenses de l'exercice 273 463,61 €

Résultat de l'exercice 2017 : excédent 176 602,78 €

Résultats cumulés d'investissement :

Recettes avec excédent antérieur :(159 120,71) 609 194,10 €

Dépenses : 273 463,61 €

Résultat cumulé : excédent cumulé 335 730,49 €

d'investissement

Toutes sections confondues il se dégage un excédent cumulé de : 596 806,92 €.

Intégration dans le budget principal des résultats du budget de la ZA de Rigounenque

Suite au transfert de compétence à la CCPLL (loi NOTRE), le budget annexe de la zone artisanale de Rigounenque doit être clôturé à effet du 31 décembre 2016.

Les comptes font apparaître un excédent de fonctionnement de 6 151,24 € et un déficit d'investissement de 70 358,09 €. Ces résultats sont repris dans le budget principal.

Résultats cumulés

Excédent cumulé de fonctionnement $261\,076,43 + 6\,151,24 = 267\,227,67$ €

Excédent cumulé d'investissement $335\,730,49 - 70\,358,09 = 265\,372,40$ €

Toutes sections confondues il se dégage un excédent cumulé de : 532 600,07 €

Par ailleurs, les restes à réaliser en investissement au 31 décembre 2017 s'élèvent à :

246 730,98 € en dépenses et à 7 597,55 € en recettes, soit un besoin de financement de

239 133,43 €.

Affectation des résultats

Compte-tenu que l'excédent cumulé d'investissement de 265 372,40 € couvre les restes à réaliser de 239 133,43 €, la couverture du besoin de financement de la section d'investissement n'est pas nécessaire.

Par conséquent au budget primitif 2018 sont inscrits en recettes, l'excédent de fonctionnement cumulé de 267 227,67 € ainsi que l'excédent d'investissement cumulé pour 265 372,40 €.

Taux des quatre taxes

Inchangés pour 2018 , à savoir : TH 14,65 % FB 18,45% FNB 140,78% CFE 26,09%

BUDGET PRINCIPAL 2018

Section de fonctionnement :

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à **1 118 921 €**

Les principales dépenses :

- charges à caractère général (frais administratifs, entretien, assurances :265 212 €
- charges de personnel (salaires+ charges): 469 550 €
- charges de gestion courante (sivu, fonctionnement salle culturelle..) : 103 983,09 € dont subventions aux associations 52 325,09€
- virement à la section d'investissement : 200 000 €

Les principales recettes :

- produits des services(redevances terrasses, piscine, tennis, gîte, cantine, garderie...) : 69 557 €
- impôts et taxes : 391 995 €
- dotations et participations : 330 069 €
- autres produits de gestion courante (loyers, locations salles...) : 43 026 €
- excédent antérieur reporté: 267 227,67 €

Section investissement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à **1 252 690 €**

Les principales dépenses :

- emprunts et dettes assimilées (rbt capital emprunts en cours : 64 000 €)
- investissements : 1 139 714,29 €

Opérations en cours :

- travaux sur bâtiments camping, maison associations, mairie, école, achats bâtiment, mise aux normes piscine (DETR* obtenue) , gendarmerie, extension école primaire (DETR* obtenue), signalisation information locale, voirie, panneaux info locale, ..)

Nouvelles opérations :

- étude club house stade,
- achat terrain , matériel et outillage de voirie et incendie, matériel informatique, mobilier, colombarium
- peinture murs et sol salle polyvalente école, assainissement, trottoirs ...

Les principales recettes :

- vente de la ZA à la CCPLL : 10 396 €
- dotations fonds divers (TVA ..) : 13 738,90€
- subventions d'investissement: 468 523,55 € (piscine, gendarmerie, extension école..)
- excédent d'investissement reporté : 265 372,32 €

Cette année 2018 devrait voir le début de 3 gros chantiers sur la commune :

- la réhabilitation et mise aux normes de la gendarmerie réalisation 2018-2019
(estimation 373 052 € HT soit 447 663,00 € TTC).
Plan de financement :
Subvention DETR* : 117 878 €
Subvention Région 14 578 €
Fonds de concours CCPLL 20 800 €
Emprunt ou fonds propres 294 407 €
- la mise aux normes de la piscine réalisation 2018-2019
(estimation 860 852 € HT soit 1 033 023,02 € TTC).
Plan de financement :
Subvention DETR* : 258 692 €
FAST* 150 000 € non encore notifié
Subvention région 37 670 €
FSIPL* 142 758 € non encore notifié
Fonds de concours CCPLL 100 000 €
Emprunt ou fonds propres 433 903 €
- extension école primaire réalisation 2019-2020
(estimation 320 693,24 € HT soit 384 831,90 € TTC).
Plan de financement :
Subvention DETR* 160 347 €
FAST* 64 318 € non encore notifié
FRI* 22 800 € non encore notifié
Fonds de concours CCPLL 9 200 €
Emprunt ou fonds propres 128 348 €

* DETR *Dotations de l'état aux territoires ruraux*

* FAST *Fonds d'aide pour les solidarités territoriales*

* FSIPL *Fonds de soutien à l'investissement public local*

* FRI *Fonds régional d'intervention*

Pour plus de détails les documents budgétaires de la commune sont à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Martine LACAM

ENVIRONNEMENT

RAPPEL : ELAGAGE EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Les arbres et les haies se trouvant sur les terrains de particuliers doivent être élagués et taillés de façon à ne pas dépasser sur la voie publique : c'est aux riverains qu'incombe cette tâche.

Nous vous invitons donc à faire le nécessaire , de nombreuses personnes se plaignent du manque de visibilité en voiture sur les routes autour du village.

Si cela n'est pas fait par vos soins, c'est la commune qui sera dans l'obligation de missionner une entreprise qui vous facturera la prestation. Nous comptons sur votre compréhension.

COMMUNICATION DU SYDED :

Compostage : La composition du kit de compostage individuel proposé par le SYDED du Lot a changé. Le bon de commande est disponible à la Mairie.

PLPDMA : Le SYDED nous demande de mettre à disposition du public le projet de PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés). Il est téléchargeable sur notre site en suivant le lien : <https://syded-lot.fr/node/12137> jusqu'au 2 août.

Les avis ou commentaires seront à transmettre au SYDED du Lot, par voie électronique : accueil@syded-lot.fr ou par voie postale : Les Matalines 46150 CATUS, en indiquant comme objet : « Consultation publique, Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés ».



Commission Enfance Jeunesse



L'opération « Portes Ouvertes à l'école publique » s'est déroulée le samedi 7 avril.

De nombreux parents sont venus visiter les lieux et échanger avec les enseignants présents.

En avril, le projet d'extension et de rénovation de l'école côté maternelle a obtenu une DETR (Dotation de l'État pour les Territoires Ruraux) d'un montant de 160 347 €. Elle représente 50 % du montant des travaux.



Photo Bernard Garibal

Dispositif « J'apprends à nager »

Des cours gratuits pour apprendre à nager sur 10 séances sont organisés par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations): enfants concernés les élèves de CE2, CM2 et CM1. Condition: quotient familial inférieur à 800€. Inscription à la mairie avec justificatif.

L'ALSH (centre de loisirs) accueille vos enfants en juillet et août. Fermeture du 13 au 17 août. Contact et inscriptions: en juillet au 06.59.75.49.46 (Anaïs) et en août au 06.89.28.73.61 (Mathieu).

Culture-Animations

Saison culturelle 2018-2019 à la Halle de Limogne

Bien repérée et appréciée par le public, la salle culturelle a fait sa place dans le paysage rural du territoire de la communauté de Communes du Pays de Lalbenque/Limogne.

La salle de la Halle à Limogne en Quercy a clôturé sa troisième saison. La prochaine saison 18/19 arrive à grands pas et comme l'an passé nous avons cherché qualité et diversité, afin de montrer au public de ce territoire toute la richesse de l'offre culturelle dans le domaine du spectacle vivant : chansons du monde, théâtre, cabaret, danse, cirque, chants lyriques et musique actuelle, voire du monde composeront l'essentiel de cette programmation avec en point d'orgue une 3ème carte blanche à Jean-Claude Drouot, le parrain de la salle.



Programme disponible dès la rentrée à la mairie, à l'office de tourisme et téléchargeable sur le site de la mairie.

- **21 septembre 2018:** soirée « Stenway and Songs » avec Joana Goodale, Tom Grimaud, Tom Terrien et Cyrile Kubler, pianistes.
- **25 septembre 2018 :** Alejandro del Vallé jazz trio » : programmation organisé par l'association les Visages d'Ailleurs.
- **12 Octobre 2018:** «DIOD » Création. Musique, CieCadiou/Bouttard direction artistique et mise en scène Emilie Cadiou/ Ode Bouttard. Co-réalisation La Halle avec résidence de création en juillet 2018. (Lot46).
- **23 Novembre 2018:** « le Duo presque classique » musique décalée. Cie le duo PRESQUE classique. (Aude,11)
- **11 Décembre 2018 :** « Les mots qui tombent du ciel ». de Nathalie Rafal, Cie Avis de Pas Sage (Lot, 46), direction artistique et mise en scène Céline Grandchamp. Spectacle réservé uniquement pour les enfants des écoles primaire de la Communauté de Communes. (2 à 3 spectacles matin et après-midi).
- **21 Décembre 2018:** « Sensations », soirée cabaret, création Cie De Sarly (Lot, 46)



Le samedi 13 octobre 2018, éteignons les lumières, rallumons les étoiles

La commune de Limogne participera à cette animation en éteignant l'éclairage public de la commune pendant la nuit

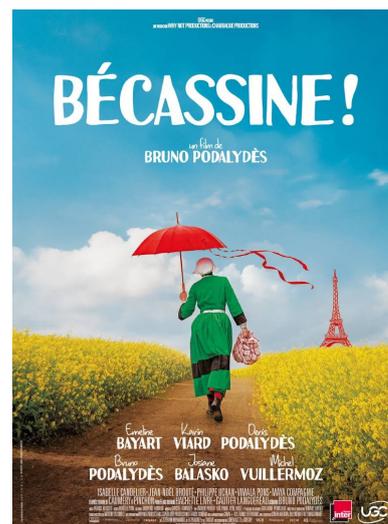


À venir... Cinéma en partenariat
avec Ciné Lot

à la Halle le vendredi 7 septembre à 21h :
BECASSINE

réalisé par Bruno Podalydès avec Emeline Bayart, Karin Viard

puis le 1er vendredi de chaque mois



Sports

Le terrain de tennis de nouveau praticable

Des travaux de réparation du terrain de tennis, situé à côté camping, ont été réalisés.

Ils devraient permettre à nouveau de jouer dans des conditions acceptables. Sous la croûte noire est apparue une surface verte; les fissures ont été rebouchées; les lignes et les poteaux repeints; le filet retendu...

Alors à vous de jouer !



Horse Ball



Félicitations à l'équipe du centre équestre de Limogne qui a participé aux finales du championnat de France de horse-ball féminin dans la catégorie amateur 3. Participation brillante puisque l'équipe remporte cette catégorie et devient championne de France 2018.

Un nouveau statut pour l'Office de Tourisme

L'année 2018 est une année de transition pour le développement touristique du Pays de Lalbenque-Limogne. Cette évolution est particulièrement marquée par le changement de statut de l'Office de Tourisme. En effet, durant plus de 27 ans la gestion de l'Office était confiée à une association dont l'équipe a su faire part de son précieux dynamisme autant au niveau de l'accueil des visiteurs en séjour ou en excursion, de l'animation touristique et culturelle, que des relations avec les acteurs touristiques du territoire.

L'année dernière, la collectivité a décidé de faire prendre un peu plus d'ampleur à cet outil au service du territoire qu'est l'Office de Tourisme. C'est ainsi que depuis décembre de l'année dernière, un nouvel agent a été recruté, Charles Bélaïr afin de travailler à cette évolution. Depuis le 01 avril 2018, l'Office de Tourisme est passé officiellement d'association à EPIC, Etablissement Public Commercial et Industriel. Que cela change-t-il exactement ? D'un point de vue de l'extérieur, l'Office de Tourisme garde ses missions socles : ouverture sur toute l'année des bureaux d'information touristique de Lalbenque et de Limogne-en-Quercy, l'accompagnement des acteurs du tourisme, les actions de communication... Quant à l'organisation des animations locales telles que les Découvertes Gourmandes ou les Balades Accompagnées, celles-ci seront dorénavant portées par les associations indépendantes de la nouvelle structure. Avec ce changement de statut, l'équipe est renforcée avec un poste de Directeur qui est assuré par Charles Bélaïr.

Du point de vue de la gouvernance, l'Office de Tourisme n'est plus géré par un Conseil d'Administration mais par un Comité de Direction composé d'élus au nombre de dix, de quatre représentants de la filière des acteurs du tourisme et de quatre membres qualifiés dont Catherine Rebière, Présidente de l'association qui était en charge de la gestion de l'Office de Tourisme.

Ce n'est pas une page qui se tourne pour l'Office de Tourisme, mais une page qui continue de s'écrire avec le souhait de venir renforcer le travail qu'a mené toute l'équipe de l'association durant ces années et qui a contribué au dynamisme de notre Pays de Lalbenque-Limogne. Nous les remercions pour toutes ces années d'implication.

Horaires d'ouverture du bureau de Limogne-en-Quercy en juillet et août :

Lundi au samedi : 9h-12h30 14h-18h30

Dimanche et jours fériés: 9h30-12h30



Histoire (s) du village

Cette rubrique permet aux administrés de s'exprimer sur un sujet d'actualité, de fiction ou d'histoire de notre village. Nous attendons vos propositions pour le prochain journal, et d'ici là, bonne lecture à tous...

La légende de Limogne

Je vous parle d'un temps où ne vivait ici qu'un pauvre charbonnier qui fabriquait du charbon de bois dans un four rudimentaire, mais il en tirait suffisamment de profit pour en vivre et avait de plus d'autres talents. Grand connaisseur de plantes, il était aussi guérisseur, tant pour les hommes que pour les animaux. Or, en ce temps là, les cigognes, remontant d'Algérie au printemps, passaient au dessus du Causse pour rejoindre l'Alsace. L'une d'elles, à bout de force, était venue atterrir près de la cabane de notre charbonnier. Le ventre creux, elle cherchait désespérément quelqu'insecte à se mettre sous le bec.

Et, oh merveille, une limace, justement, déjeunait tranquille des pousses de pissenlits qui fleurissaient en abondance aux alentours. L'oiseau l'eau à la bouche, l'observait conquis par l'élégance de son corps d'un brun luisant bordé d'une frange orange dont les ondulations gracieuses séduisaient le volatile. Tant et si bien qu'il en oublia sa faim. Il en était tombé amoureux ! Ce qui n'était pas le cas du charbonnier qui leur faisait la chasse car elles dévastaient son fragile potager.

Le voyant arriver avec sa bêche menaçante, l'oiseau saisit délicatement sa conquête pour la mettre à l'abri. L'homme avait vu l'oiseau, et ravi de sa présence, se garda bien de l'effrayer. Mais il avait remarqué son étrange manège et finit par comprendre que la cigogne protégeait sa petite limace en la déplaçant régulièrement loin des prédateurs de toute sorte.

Aussi évita-t-il de les déranger. On apprit vite dans les chaumières, la présence de la cigogne et l'on vint de partout pour admirer l'oiseau. L'histoire mémorable de sa limace avait attendri les visiteurs et ils décidèrent de la baptiser en unissant les noms de ce couple étonnant.

C'est ainsi qu'ils choisirent LI pour limace, M pour aime et OGNE pour cigogne. limogne fut désormais le nom de ce lieu qui devint notre joli village.

Puis un beau matin de printemps, la cigogne s'envola rejoindre sa patrie pour retrouver le nid de branchage sut le toit alsacien où elle était née. Mais au grand jamais, elle ne pu consommer de limaces.

Un jour peut être, verrons-nous un grand oiseau descendre se reposer chez nous!

Mamic, ce printemps 2018

La Maison départementale des familles

a pour vocation de mener des actions de soutien à la parentalité à l'ensemble des familles lo-toises. Des permanences ont lieu tous les 1er vendredi du mois de 9h30 à 12h dans les locaux de la Mairie (sauf en août).

Contact : 05.65.20.55.90

Vos démarches en ligne

Maison des Services Au Public

Si vous ne pouvez le faire de chez vous, rendez-vous au point numérique au bureau de Poste de Limogne, grâce à un ordinateur en libre-service, accédez à plusieurs opérateurs : CAF, CAR-SAT, Assurance Maladie, Pôle emploi, MSA et Finances Publiques, et ANTS.GOUV.FR pour pré-demander vos passeports, cartes d'identités, cartes grises et permis de conduire.

3966 Allo Docteur

Service des patients pour permettre de trouver un médecin à l'écoute quand les cabinets médicaux sont fermés.

Ce dispositif est complémentaire du 15, numéro d'appel dédié aux urgences vitales.

Don du sang

Plus de collecte à Limogne, effectuez votre don à Cajarc.

Campagne Lumière et Vision

Le 2 octobre sur la parking de l'Avenue de Cahors.

Aides aux travaux d'économie d'énergie

Pour les logements de plus de 15 ans, dispositif soumis à conditions de revenus. *Dépliant à retirer à la Mairie.*

Marché aux truffes :

Il se déroule Place d'Occitanie,

- le dimanche à 10h précises pour la truffe d'été (juin-août)
- le vendredi à 10h30 précises pour la truffe d'hiver (déc.-mars)

Piscine municipale :

Ouverte jusqu'au dimanche 3 septembre, tous les jours de 11h à 13h et de 15h à 19h30.

L'accès à la piscine municipale est gratuit pour les enfants de moins de 11 ans domiciliés sur la commune.

- Entrée enfant de moins de 14 ans : 1,50 €
- Entrée adulte : 2,50 €
- Carnet 10 entrées enfant de moins de 14 ans : 11 €
- Carnet 10 entrées adulte : 22 €

Le billet d'entrée est valable pour la journée complète, le carnet de 10 entrées n'est valable que pour la saison en cours.

Tennis :

Le cours se situe à côté du terrain de camping. Réservations à la piscine ou au camping, en fonction des heures d'ouverture.

- Location horaire : 5 €
- Carte annuelle chef de famille 45 €
- Carte annuelle autre membre: 25 €
- Carnet annuelle moins de 18 ans : 20 €

Plan Canicule :

Si vous êtes seul, d'une santé fragile ou handicapé, un registre nominatif est mis en place en Mairie pour vous. Contactez-nous si vous souhaitez y être inscrit. Quelques conseils pour affronter les chaleurs de l'été:

- Je me protège de la chaleur en fermant volets et rideaux, en évitant de sortir entre 10h00 et 17h00.
- Je me rafraîchis en prenant régulièrement des douches, en restant dans les pièces les plus fraîches, en utilisant mon ventilateur ou essayant de faire des courants d'air.
- Je bois sans attendre d'avoir soif, 1 verre d'eau par heure.
- Je demande conseil et n'hésite pas à me faire aider, en contactant un parent, un voisin, ou la mairie.
- Si j'ai mal à la tête, si je me sens faible et si j'ai des vertiges, j'appelle le 15, le 18 ou mon médecin.

Opération « TRANQUILITE VACANCES » :

Vous vous absentez ? Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie. Informations et inscription dans votre brigade de gendarmerie.

Le formulaire est aussi disponible sur : www.interieur.gouv.fr

Ciné lot :

Projection le 1er vendredi de chaque mois
Vous pouvez consulter la programmation sur internet
<http://www.cine-lot.com/>

Déchetterie de Limogne :

Heures d'ouverture :

- Lundi et mardi : 14h à 18h
- Mercredi et vendredi : 9h à 12h
- Samedi : 14h à 17h

Fermeture les jeudis et dimanches.

Adresse : Z.A. de Rigounenque, derrière le stade.

Tél. : 05.65.31.49.23

Encombrants :

Dépôt obligatoire à la déchetterie.

Collecte bouchons et anciennes radiographies :

Ce geste écologique et solidaire permet à l'Association des Paralysés de France de financer des projets humanitaires.

Vous pouvez déposer vos bouchons en plastique et vos anciens clichés, avec ou sans enveloppe, au secrétariat de mairie qui assurera le relais auprès de la délégation départementale du Lot.

Le recensement militaire des jeunes concerne tous

les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Cette démarche obligatoire est à effectuer à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16ème anniversaire.

Divagation des animaux :

Arrêté municipal du 13 septembre 2005 :

Il est expressément défendu de laisser les chats et les chiens sur la voie publique seuls et sans maître. Défense est faite de laisser ces animaux fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices, et ce sur tout le territoire de la commune.

Nuisances sonores :

Extrait arrêté préfectoral permanent :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, ne peuvent être effectués que :

- **Les dimanches et jours fériés de 10h et 12h**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les autres jours de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.**

Correspondants de presse

Si vous souhaitez faire insérer un article dans la presse locale afin de couvrir une animation ou un événement exceptionnel, vous pouvez contacter le correspondant local :

pour la Dépêche du Midi

Bernard Garibal

Tél. : 06.20.12.37.63

Email : truffe.bg@orange.fr

pour le Villefranchois

Lisa Eychenne

Tél. : 06.80.30.79.78

Email : lisa.eychenne@gmail.com

pour la Vie Quercynoise

Aline Hamot

Tél. : 06.28.32.23.92

Email : aline.hamot@gmail.com

Contactez ce journal si vous souhaitez devenir correspondant local

Assistante sociale du Conseil Général

Contact auprès de la Maison des Solidarités de St Géry

Tél : 05.65.53.47.70

Les rendez-vous ont lieu au 1^{er} étage de la mairie.

Soutien aux personnes

pour l'entretien de la maison et les gestes de la vie quotidienne :

• Lot Aide à domicile

Permanence les 3 premiers jeudi du mois de 9h à 12h30 au 1^{er} étage de la mairie

Tél. : 0.805.69.69.46

• ADMR

Permanence le mercredi matin de 9h à 12h30 au SSIAD 43, place des micocouliers.

Contact M. Caillard, responsable de secteur

Tél : 06.88.97.96.49

Les nouveaux Limognaises et Limognais

- Sally Armitt et Stephen Arnold, place des Alouettes, en décembre,
- Claude Doucet, avenue de Cahors, depuis février,
- Sylvie Castagne et ses enfants Sacha et Manon, rue de Lugagnac, depuis février,
- Jonathan Moutonnet, à Lescourou, depuis mars,
- Emilie Oulès et Sylvain Calmettes, chemin du Jouncas,
- Marie-Françoise Marmiesse, rue des Garrigues, depuis avril,
- Raphaël et Véronique Le Poul, Place de la Piscine, depuis avril.

Les nouvelles activités

- Anthony Pouzoulet est le nouveau propriétaire du restaurant « La Caselle » situé au 19 place Jean-Louis Belvezet
- Jean-Noël Baziard, électricien : installations neuves et rénovations, dépannages. Renseignements au 06.79.05.00.68

Les décès

La municipalité présente ses condoléances aux familles touchées.

- **Bernard Ley**, décédé le 26 janvier à l'âge de 78 ans
- **Daniel Héreil**, décédé le 27 février à Cahors à l'âge de 77 ans
- **François Decremps**, décédé le 31 mars à l'âge de 74 ans
- **Claude Delmon**, décédé le 2 avril à Villefranche de Rouergue à l'âge de 77 ans
- **René Martinet**, décédé le 31 mars à l'âge de 74 ans
- **Michèle Jonquières**, décédé le 15 mai à l'âge de 71 ans
- **Sylvain Riva**, décédé le 5 juin à l'âge de 84 ans.

C'est avec tristesse que nous avons également appris les décès de :

- **Dominique Louis**, le 7 décembre à Argenteuil à l'âge de 60 ans.
- **Josette Vergnaud** née Cenni, le 17 janvier à Vernouillet à l'âge de 74 ans
- **Colette Bach** née Boulet, le 14 février à Royan à l'âge de 85 ans.
- **Jeanine Lehn** née Marlas, le 17 février à Montauban à l'âge de 84 ans
- **Bernard Mazelle**, le 31 mai à Eaubonne à l'âge de 81 ans.

Les naissances

- Rosalie Thomas née le 17 janvier
- Izia Puydebois née le 19 janvier
- Pauline Gout née le 28 mars
- Loïcia Hebrard née le 3 mai
- Timéo Calmettes né 6 juin

A propos de

Limogne

infos

Le bulletin municipal que vous tenez entre les mains a été entièrement conçu, écrit, illustré et imprimé par les élus et les employés municipaux, à la mairie de Limogne, avec le concours des associations de notre village. Ce journal est le vôtre, donnez-nous votre avis, n'hésitez pas à nous écrire, à nous adresser un courriel. :

mairie.limogne@wanadoo.fr

Adresse :

9 Place de la Mairie - BP 2
46260 Limogne en Quercy
Tél : 05.65.31.50.01

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, *sauf les mardi et jeudi après-midi*

Consultez notre Site web, sur lequel vous pouvez trouver les informations concernant votre municipalité et télécharger ce journal, ainsi que les précédents numéros :

<http://www.mairie-limogne.fr/>



L'intégralité de ce bulletin est éditée sur du papier 100% recyclé.

